



Document d'information : Entente entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre du Fonds de traitement d'urgence

Janvier 2019

La crise des opioïdes est un problème de santé publique qui a des effets dévastateurs sur les personnes, les familles et les collectivités partout au Canada. Dans le cadre des efforts déployés pour régler cette crise, le gouvernement du Canada collabore avec toutes les provinces et tous les territoires afin d'accroître l'accès aux services de traitement contre les troubles liés à l'utilisation des opioïdes.

Le financement qui découlera de la signature de l'entente bilatérale entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre du Fonds de traitement d'urgence (FTU) servira à améliorer les services de traitement pour les personnes aux prises avec des troubles liés à l'utilisation de substances qui souhaitent obtenir de l'aide pour s'en sortir.

Cette entente à hauteur de 766 171 \$ (soit 500 000 \$ du gouvernement du Canada et 266 171 \$ du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest) permettra de faire ceci :

- améliorer l'accès au traitement par agonistes opioïdes;
- accroître la formation et les connaissances des praticiens au sujet des troubles liés à l'utilisation de substances grâce à des possibilités d'apprentissage spécialisé;
- aider à cerner les points forts et les lacunes des ressources de traitement dans les collectivités et les centres régionaux hors de Yellowknife;
- engager des professionnels de la santé supplémentaires dans les Territoires du Nord-Ouest pour répondre aux besoins en traitement des troubles liés à l'utilisation des opioïdes.

Fonds de traitement d'urgence

Annoncé dans le cadre du budget de 2018 afin de répondre à la crise des opioïdes, le Fonds de traitement d'urgence offre un financement d'urgence ponctuel de 150 millions de dollars aux provinces et aux territoires pour améliorer l'accès aux services de traitement fondés sur des données probantes. Les provinces et les territoires participent également à ce fonds, ce qui portera l'investissement total en traitement d'urgence à près de 300 millions de dollars après la signature de toutes les ententes bilatérales avec les provinces et les territoires.

Le gouvernement fédéral a octroyé les fonds en fonction de la gravité de la crise des opioïdes dans les provinces et les territoires et de la taille de la population qui y réside. Ainsi, les provinces et les territoires les plus touchés par la crise reçoivent un soutien suffisant et les autres administrations sont en mesure de se préparer aux répercussions futures possibles. Chacune des provinces et chacun des territoires verse une contribution équivalente à la première tranche de 250 000 \$, et la province ou le territoire dispose de cinq ans pour verser une contribution équivalente à l'investissement initial du gouvernement fédéral.

Dans le cadre de chaque [accord bilatéral](#), un plan d'action sera affiché sur le site Web Canada.ca. De plus, chaque province et territoire sera invité à faire rapport à intervalles réguliers afin de partager les progrès réalisés pour accroître l'accès à des traitements novateurs et fondés sur des données probantes au sein de leur administration.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les mesures fédérales relatives à la crise des opioïdes, veuillez consulter le site Canada.ca/Opioides.